

La mobilité passe sous la loupe des séniors

GRANDSON Grâce à l'appui de Pro Senectute, un groupe de personnes âgées a testé les obstacles du bourg. Il a dressé une liste de points critiques à l'attention de la Municipalité, qui va l'étudier.

VALÉRIE BEAUVERD

«Lorsqu'on est bien portant, les trottoirs ne posent en général aucun problème», témoigne Béatrice Javet. Âgée de 81 ans, la Grandsonnoise se déplace avec un déambulateur depuis quatre ans en raison de problèmes d'équilibre. «Je n'ai pas peur de sortir de chez moi, mais je dois me concentrer lorsque je traverse le passage pour piétons», poursuit-elle. Membre de l'association Bocansemble – il s'agit du sobriquet donné aux habitants de la Cité d'Othon – qui rassemble les personnes âgées de 55 ans et plus, Béatrice Javet a par-

Démarche communautaire

L'association Bocansemble est née en 2016 à la suite d'un projet communautaire mis en place par Pro Senectute Vaud et les communes de Grandson, Montagny-près-Yverdon, et Onnens afin de favoriser les rencontres entre les habitants du troisième et du quatrième âge. Pour la balade diagnostic, les habitants de Grandson ont fait appel à Pro Senectute Vaud pour sensibiliser la Municipalité à la problématique de la mobilité. Selon Véronique Garcia, responsable de l'action sociale régionale chez Pro Senectute Vaud, les autorités communales ont été de véritables interlocuteurs. À ce jour, aucune autre commune du Nord vaudois n'a fait appel à eux, mais il existe d'autres entités comme le Conseil des séniors d'Yverdon-les-Bains qui s'inscrivent dans la même démarche. • V.Bd



Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée mardi au refuge de la Tête noire, les membres de l'association Bocansemble ont remis une liste de problèmes liés à la mobilité douce aux autorités communales. CAROLE ALKABES

ticipé à une promenade diagnostic en avril dernier. En collaboration avec Pro Senectute Vaud, l'association villageoise a arpenté la place du château, la rue Haute et la rue Basse, ainsi que la ruelle du Prieuré pour relever tous les points critiques en termes de mobilité. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur une méthodologie apparue au Canada, au début des années 1990. Mardi matin, Bocansemble a remis la liste de ses doléances à la Municipalité.

Des observations « pertinentes »

«Lors de cette balade, tout le monde a joué le jeu», explique Madeleine Délitroz, présidente de l'association. Le municipal chargé des travaux, Dominique Willer, s'est également prêté à l'exercice en marchant avec deux béquilles. Quant à son chef de service, Laurent Thiémond, il s'est déplacé en chaise roulante. Selon lui, les observations qui ont été soulevées étaient «pertinentes». Et d'ajouter: «Cela nous a permis de nous rendre compte des difficultés que peuvent rencontrer les personnes à mobilité réduite.» Des exemples? Le mauvais état du bitume qui présente un risque de chute, des places mal éclairées la nuit, des trottoirs trop étroits, des bancs publics mal protégés, et un parc à vélos situé trop près des escaliers de la

salle des Cloîtres qui empêche les personnes à mobilité réduite d'utiliser la main courante. «Ces obstacles ne concernent pas uniquement les personnes âgées, constate Nathalie Gigandet, municipale chargée des affaires sociales. Les mamans et leur poussette ou les personnes handicapées sont confrontées à la même problématique.»

Si des réflexions sont en cours pour améliorer l'accès à l'Hôtel de Ville aux personnes à mobilité réduite – il manque une rampe d'escalier, un ascenseur ou une chaise lift pour se rendre aux étages –, la Commune ne souhaite pas en dire davantage pour le moment. Quant à la liste des points relevés par les séniors du bourg, elle devra d'abord être analysée. «Certains points devront être prioritaires», soutient Dominique Willer, qui ne souhaite toutefois pas fixer un délai précis.

Par ailleurs, plusieurs séniors ont soulevé la dangerosité du passage sous-voie à proximité du château. «Pour l'heure, il n'est pas prévu de le faire disparaître», indique l'édile. Selon la Municipalité, les discussions sont toujours en cours pour le futur réaménagement de la place du Château et c'est dans le cadre de ce projet plus global que sera évaluée la nécessité de conserver ou non ce passage.

EN BREF

YVERDON-LES-BAINS

Prise en charge des enfants assurée

La Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE) va reprendre les locaux de l'association La Petite Porte afin d'y déplacer la garderie Le Lapin Bleu. Les enfants accueillis par l'association pourront ainsi bénéficier au sein du Lapin Bleu de la poursuite de leur prise en charge de façon pérenne. Au vu de l'incertitude quant à la poursuite de la prise en charge des enfants accueillis, l'association de la Petite Porte a accepté la proposition de la Commune d'Yverdon-les-Bains et du Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon et région (RéAjj), que la FYAE reprenne leurs locaux, ainsi que les enfants qui lui sont actuellement confiés. La Petite Porte accueille actuellement une trentaine d'enfants. Leurs parents ont été informés lors d'une séance en présence des représentants de l'association, de la FYAE et de la Commune, de la solution trouvée pour assurer la pérennité de l'accueil. La Petite Porte va poursuivre ses activités jusqu'à la fin du mois de juillet en continuant à accueillir les enfants dans le cadre de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et en proposant un centre aéré du 8 au 31 juillet. La reprise des locaux de La Petite Porte va également permettre à la FYAE d'y transférer les enfants qu'elle accueille depuis de nombreuses années à la garderie du Lapin Bleu, sise à la rue du Four 6, à côté de la place Pestalozzi. Franck Diaz-Sintes, directeur de la FYAE, mentionne que les locaux actuels du Lapin Bleu ne répondent plus aux normes en vigueur de l'accueil de jour. • Com.